

## Votre hospitalisation est programmée

Il est vivement déconseillé d'apporter des objets de valeur\* à l'hôpital.

Si toutefois vous avez besoin de sécuriser vos objets de valeur\*, l'hôpital met à votre disposition des coffres sécurisés.

## Vous êtes admis(e) en urgence

Autant que possible, remettez vos objets de valeur\* à votre accompagnant(e).

Si cela n'est pas possible et que vous souhaitez sécuriser vos objets de valeur\*, sollicitez le personnel hospitalier.

Si vous préférez les garder, vous restez entièrement responsable de leur gestion.

La priorité étant donnée aux soins, l'exécution des soins en urgence peut entraîner une détérioration de vos effets personnels. La responsabilité de l'hôpital ne peut pas être engagée dans cette hypothèse.

Dans les deux situations (urgence ou hospitalisation programmée) un inventaire de ce que vous avez déposé sera effectué. Un reçu vous sera remis.

## Le dépôt de vos liquidités

Nous vous invitons à vous rendre aux accueils consultations (de 8h à 18h30). Un reçu vous sera remis.

Votre argent sera déposé sur le numéro de compte que vous aurez communiqué au préalable.

Pour un dépôt de votre argent sur votre compte bancaire, il est désormais interdit de dépasser les 3000€ en liquide.

De manière générale, soyez vigilant. L'hôpital est un lieu ouvert, ce qui peut constituer un risque pour vos effets personnels.

## Le retrait de vos objets de valeur\*

Le retrait de vos objets de valeur\* doit toujours se faire sur le site hospitalier où ceux-ci ont été initialement déposés.

- **Le retrait par vous-même**

Les objets vous sont restitués sur présentation de votre carte d'identité ou d'une pièce d'identité valable et du reçu qui vous a été remis.

- **Le retrait par une tierce personne**

Si vous souhaitez confier le retrait à un tiers, celui-ci devra être en possession de votre pièce d'identité ou d'une pièce d'identité valable, autant que possible, du reçu qui vous a été remis et d'une procuration signée. Il devra par ailleurs justifier de son identité.

- **Le retrait consécutif à un décès**

Nous invitons les ayants droits à prendre contact avec le service social.

Dans tous les cas, le retrait des objets se fera contre signature d'un document.



# LES OBJETS DE VALEUR DU PATIENT AU CHwapi

Service **Médiation**

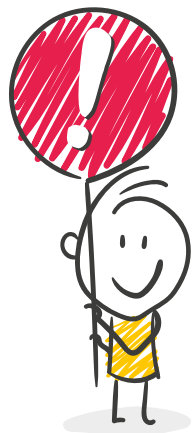


CHwapi

## Responsabilité de l'hôpital

En cas de vol (en-dehors des vols par effraction), perte ou détérioration, l'hôpital sera responsable uniquement des **objets de valeur\* que vous avez déposés aux coffres des accueils centraux ou au coffre des urgences.**

Pour les objets non déposés à ces endroits, la responsabilité de l'hôpital ne pourra être engagée.



## Quels objets de valeur\* peuvent être déposés ?

- L'argent, les bijoux de valeur, les cartes bleues/bancaires et le portefeuille.
- Les autres objets personnels (vêtements, portable, pc, clés, nécessaire de toilette...) ne peuvent pas être mis dans le coffre.
- Si vous êtes accompagné(e), il est vivement conseillé de confier à votre proche les objets qui vous seraient inutiles pendant votre hospitalisation.



## Où déposer et retirer vos objets de valeur\* ?

Vos objets de valeur\* doivent être retirés de préférence **le jour de votre sortie d'hospitalisation.**

Les retraits de ces objets s'effectuent toujours **sur le site où ils ont été initialement déposés.**

Les retraits peuvent se faire **de 8 à 12h et de 13 à 16h aux accueils centraux ou à l'accueil des urgences.**

Certaines chambres d'hospitalisation disposent de **coffres individualisés.** Autant que possible, nous vous invitons à utiliser ceux-ci. Néanmoins, la gestion et la responsabilité des objets de valeur\* déposés dans ces coffres vous incombent.



Centre Hospitalier de Wallonie picarde - CHwapi  
Association Sans But Lucratif

### Site IMC

80, chaussée de Saint-Amand - 7500 Tournai

### Site NOTRE-DAME

9, avenue Delmée - 7500 Tournai

### Site UNION

51, rue des Sports - 7500 Tournai

### Centre de Consultations de PÉRUWELZ

11, rue de Sondeville - 7600 Péruwelz



Numéro d'appel général unique  
pour tous les sites : 069/333 111

www.chwapi.be |  

\* L'argent, les bijoux de valeur, les cartes bleues/bancaires et le portefeuille.